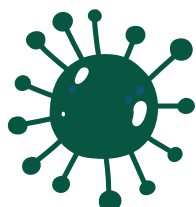


COVID-19 INVERSONS LA TENDANCE

BORDEAUX
Ma ville

DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 20 novembre 2020



Situation sanitaire : la ville de Bordeaux en soutien des acteurs socio-économiques et des plus fragiles

BORDEAUX



1/ Soutien aux commerçants, aux entreprises et aux associations

Face à la crise sanitaire sans précédent qui a conduit le gouvernement à prendre une série de mesures qui affectent la vie commerciale de notre ville et met en péril le maintien d'une partie de cette activité commerciale à moyen terme voire à court terme, la municipalité met en place des outils pratiques pour leur permettre de mieux faire face à cette crise et un plan d'actions destiné à les soutenir le plus efficacement possible.

> Un guichet unique pour répondre aux questions pratiques

La Ville de Bordeaux a pris l'initiative de la création d'un Guichet Unique bordeaux@celluletp.e.fr afin d'écouter, d'informer et d'orienter les indépendants sur l'accès aux aides auxquelles ils peuvent prétendre. Cette cellule permet d'améliorer la coordination et de faciliter l'accès des entreprises aux différentes aides proposées par la Métropole, la Région et l'Etat et lorsque c'est nécessaire, elle propose un diagnostic approfondi.

> Soutien aux solutions digitales.

Le click and collect est une opportunité permettant de poursuivre une activité commerciale pendant le confinement. Après concertation avec des présidents d'associations de commerçants de Bordeaux, la mairie a pris la décision de mettre en ligne, par le biais de Solocal, une plateforme référençant l'ensemble de ses acteurs économiques : BordeauxBoutiques. Solocal, (pages jaunes), possède une base de données importante et offre une visibilité immédiate auprès des clients.

L'objectif est de ne pas multiplier les dispositifs mais de permettre aux commerçants de faire recenser sur cette plateforme la solution qu'ils ont retenue. En effet, les solutions click and collect ou sites marchands déjà existants pourront y être rattachés. Pour les commerces n'étant pas digitalisés, la possibilité simple d'ajouter des photos, du texte, et d'enregistrer des commandes sera effective dès la mise en ligne qui devrait intervenir très rapidement. En outre, ils pourront bénéficier du fonds métropolitain d'aide d'urgence à la digitalisation des commerces qui leur permettra de solliciter une aide pour déployer une offre en ligne.

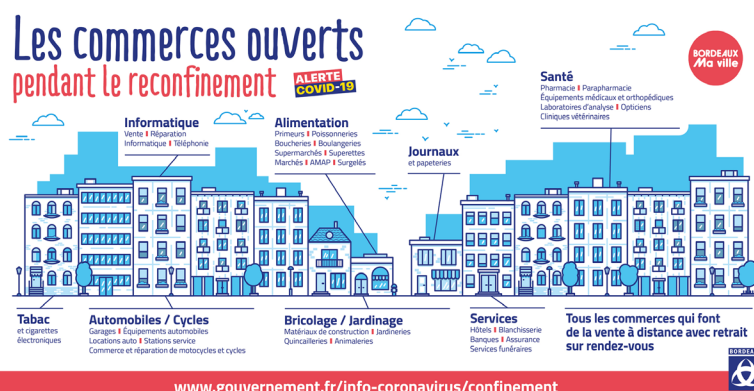
> Un soutien exceptionnel aux associations

La baisse ou l'arrêt des activités de certaines associations face à la crise sanitaire a eu des conséquences financières importantes. La Ville de Bordeaux a souhaité apporter un soutien financier aux structures les plus fragilisées à travers un Fonds de Soutien Exceptionnel.

Si ce nouveau soutien est voté par le conseil municipal, ce seront au total **145 associations qui auront été soutenues pour un montant global de 1 136 229€** sur l'année, dont 608 580€ pour 96 structures appartenant au secteur culturel.

> Un plan de soutien métropolitain à l'économie

Compte tenu de l'impact du reconfinement de certaines activités sur un grand nombre d'entreprises et d'associations, notamment parmi les TPE qui composent une grande partie du tissu économique, les élus bordelais ont porté et soutenu le plan d'urgence métropolitain :



soutien à la trésorerie des très petites entreprises et associations employeuses, subvention d'aide d'urgence à la digitalisation des commerces, subvention d'aide au paiement des loyers aux entreprises et associations fermées administrativement, renouvellement du report du reversement de la taxe de séjour jusqu'au 30 juin 2021, subvention à la CCI pour une solution de click and collect, soutien à la consommation des ménages les plus modestes, subventions à la CCI et à la CRESS pour l'accompagnement aux transitions des entreprises et actions d'aide pour la production et la création artistique.

> Un appel au soutien des bailleurs professionnels

Face à une baisse drastique de leur activité, voire leur arrêt total, les entreprises peuvent éprouver des difficultés à verser leurs loyers. C'est pourquoi, à la demande du Maire de Bordeaux, InCité va exonérer de loyer des commerçants qu'il héberge pour le mois de novembre.

La Ville de Bordeaux va également créer un fonds exceptionnel pour permettre à des entreprises et/ou associations locataires de la Ville de bénéficier d'une exonération de loyer quand leur situation l'exige. Les acteurs seront rapidement informés des modalités de ce dispositif d'exonération.

Le plan d'aide aux entreprises de la Métropole propose par ailleurs une aide au paiement des loyers à travers un fonds à hauteur de 1,3 million d'€. Le Maire de Bordeaux appelle enfin tous les bailleurs publics, sociaux ou privés, ces derniers bénéficiant d'un crédit d'impôt le cas échéant, à exonérer dans la mesure de leurs possibilités de loyer, les entreprises qu'ils accueillent.

Soutien aux librairies bordelaises

Afin de soutenir les libraires, les bibliothèques de Bordeaux ont acheté cette année des livres auprès des librairies bordelaises pour un montant total de **300 000€**. Un effort tout particulier est effectué en ce moment pour terminer les commandes de l'exercice budgétaire en cours et apporter des liquidités à ces structures.



2/ Informer, prévenir de la propagation du virus et soutenir les plus fragiles

> Le conseil de résilience sanitaire accompagne la municipalité

Afin de l'accompagner sur les défis liés à la santé, la Ville de Bordeaux a lancé son **Conseil de Résilience sanitaire**, installé en première plénière le 28 octobre. Cette nouvelle instance a pour vocation d'accompagner la municipalité sur les défis sanitaires actuels et à venir.

Le conseil de résilience est composé pour moitié de médecins et professeurs en médecine, représentant différentes spécialités, et pour autre moitié de spécialistes reconnus dans le champ des sciences humaines et sociales : économiste, avocat, sociologue, philosophe, démographe etc. Il est présidé en binôme par Michèle Delaunay et Denis Malvy.

> Favoriser les tests : Cour Mably c'est gratuit et sans rendez-vous

Afin de réduire la propagation du virus et en préparation de la phase de déconfinement progressif à venir, la stratégie à mettre en œuvre est de tester / alerter / protéger. Le dépistage est un outil essentiel pour revenir à un bon niveau de maîtrise de l'épidémie.

La Ville de Bordeaux a installé, en partenariat avec l'ARS un centre de dépistage Cour Mably. Celui-ci est accessible gratuitement, **sans rendez-vous de 13h à 17h**. Aujourd'hui peu fréquenté, la Ville va renforcer sa communication sur ce centre pour inciter les Bordelais à se faire tester, chaque fois qu'ils ont un doute.

D'autres centres de dépistage, dont un devant le parvis de la gare Saint-Jean, sont également ouverts et en fonctionnement; en parallèle, les pharmaciens et professionnels de santé libéraux peuvent maintenant procéder à des tests antigéniques, pour une partie de la population.

La Ville de Bordeaux soutient le développement des différents lieux de dépistage

en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé qui pilote la stratégie de déploiement. Une attention particulière, lors du déconfinement, sera portée à la sécurisation des circulations dans la rue Sainte Catherine, avec l'organisation de sens de circulation, la mobilisation de médiateur et d'agents de contrôle pour le port du masque, et l'orientation vers des centres de dépistage en cas de doute.

Le téléchargement de l'application TousAntiCovid est également préconisé : quel que soit le niveau de téléchargement à l'échelle nationale, nous pouvons arriver à de bons résultats à l'échelle locale, puisque c'est la densité d'utilisateurs qui en fait la force.

Les dépistages systématiques des professionnels dans les écoles sont en cours d'organisation, en lien avec l'Education Nationale et la cellule de crise de la Ville et de la Métropole de Bordeaux.

> Renforcement des médiateurs covid sur le terrain

Une douzaine de médiateurs Covid sillonnent la ville depuis le 21 septembre à la rencontre des jeunes. Les équipes de médiation Covid ont été renforcées le 16 novembre par 10 personnes volontaires en service civique, grâce au soutien financier de la ville, pour effectuer des actions de médiation auprès des lycéens notamment, sur le respect des gestes barrières.

> Prévenir les contaminations à l'école

La Ville a distribué à chaque école **10 000 masques lavables** destinés à être remis aux familles en difficulté.

Les pauses méridiennes sont étendues pour que les enfants puissent continuer de manger chaud aux restaurants scolaires, en plusieurs passages.

Le protocole sanitaire est strictement appliqué : lavages des mains, aération, désinfection régulière des espaces et matériels, limitation du brassage des classes pour le périscolaire.

> Soutenir les plus vulnérables

1/ Santé mentale

On constate une augmentation des besoins en santé mentale, liés à l'anxiété, au deuil et aux stress liés directement (maladie) ou indirectement (impacts sur l'économie) au virus de la Covid19.

Le Conseil Local de Santé Mentale s'est réuni le 19 novembre. L'ordre du jour porte sur la crise et les actions mises en œuvre/à mettre en œuvre, ainsi qu'un point plus général sur le plan d'action du Conseil Local en Santé Mentale.

En parallèle, la Ville, le Centre Hospitalier Charles Perrens et leurs partenaires réunissent les acteurs de la santé mentale sous un format plus resserré et agile : **une cellule de crise « santé mentale »**, installée le 13 novembre, pour proposer des actions complémentaires de proximité auprès des Bordelais.



CONFINEMENT
ANGOISSE
STRESS
TRISTESSE
ISOLEMENT
TENSION
DEUIL

Numero vert :

0 800 71 08 90

(APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE)

DE 10H À 17H DU LUNDI AU VENDREDI



La cellule d'écoute psychologique de Charles Perrens « Ecoute psy » assortie d'un numéro vert a été relancée et une communication est réalisée en ce moment par le biais des affichages dans la ville, le site Bordeaux.fr et les réseaux sociaux de la ville.

Numéro Vert : 0 800 71 08 90

2/ 2 000 seniors suivis

La «plateforme autonomie seniors» est mobilisée pour préserver un lien social, via des appels, des messages ou des échanges, en cette période de crise sanitaire et reconfinement auprès des personnes de plus de 60 ans isolées/très isolées. Près de 100 appelants sont mobilisés pour les 2000 seniors bordelais enregistrés.

Par ailleurs, le portage des repas à domicile a connu une augmentation de ses bénéficiaires :
+ 150 repas / jour auprès des seniors bordelais.

Venir au secours des plus démunis

> Prévenir des violences intra-familiales

Dans un contexte de confinement où les violences intra-familiales augmentent tandis que leur détectabilité est plus difficile, la Ville met en place un plan de lutte contre les violences faites aux femmes, en partenariat avec l'Etat et les associations.

1/ Déployer des dispositifs de signalement

- Pérennisation du Point Info Violences Femmes au sein du Centre Commercial Mériadeck à Bordeaux. Ecoute des victimes et des témoins par des professionnelles des associations : ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h

pointinfowomen@cidff-gironde.fr

Communication des numéros d'urgences dans les supermarchés et commerces ouverts, affichage dans les immeubles HLM, les cabinets médicaux, les pharmacies, les trams et bus...

Toutes les infos sur :

info-violences-femmes.bordeaux.fr

2/ Renforcer l'hébergement d'urgence

- Financement de **200 nuitées d'hôtel** pour les femmes victimes de violences accompagnées par l'APAFED (Association Pour l'Accueil des Femmes En Difficulté), La Ville de Bordeaux soutient également financièrement l'accompagnement psycho-social de ces victimes (un poste à temps plein).

> Héberger les malades Covid

La mairie a mis à disposition de la préfecture l'Auberge de Jeunesse Barbey pour mettre à l'abri des cas positifs Covid très précaires, telles que des femmes isolées avec enfant. L'auberge propose 35 places, avec équipe soignante sous l'égide de l'ARS. Dans ce centre d'hébergement spécialisé, géré par le Diaconat de Bordeaux, 14 personnes sont accueillies.

La Ville a également mis à disposition l'ancien hôtel meublé La Boétie, une vingtaine de chambres, pour isoler les personnes ne pouvant pas le faire à domicile.

> Faire face à l'urgence sociale

La cellule de crise sociale reconfinement, associant élus, services de la ville, CCAS et GIP médiation a établi une feuille de route d'urgence sociale pour permettre aux Bordelais déjà vulnérables ou fragilisés par le confinement de supporter cette période dans les meilleures conditions possibles.

Parmi les actions menées :

■ Travail en collaboration avec les maraudes pour assurer un maillage territorial de la distribution alimentaire.

■ La Ville de Bordeaux a mobilisé la maison écocitoyenne pour stocker et faciliter les dons et les maraudes, et y met à disposition des associations un stock de gel hydroalcoolique. L'équipe municipale y contribue à la tenue des permanences.

■ Un local et un véhicule ont été mis à disposition de l'association Gargantua pour permettre la continuité des distributions alimentaires pendant le confinement.

■ Le CCAS facilite la **délivrance facile et rapide d'aides financières exceptionnelles** pour les personnes les plus précaires (50 000 € sont mobilisés).

■ En complément, la Ville soutient les associations qui œuvrent dans le secteur de l'aide sociale à hauteur de **50 000 €**.

■ La Ville a mis en relation l'association Abbé Pierre avec Bordeaux Mécènes Solidaires pour permettre le financement de **400 repas par semaine pendant 11 semaines (9600€)** ; elle a également facilité la récupération des repas produits par le lycée technique du Lac avec les associations Croix-Rouge, Graines de Solidarité et Diamant des cités pour distribution.

> Venir au secours des personnes sans domicile

La Ville de Bordeaux a d'ores et déjà affirmé sa volonté qu'aucune expulsion n'ait lieu pendant la période de confinement et alors que la trêve hivernale vient de débuter.

Elle a mobilisé les acteurs autour des squats et bidonvilles de Bordeaux afin que les conditions de vie y soient les plus correctes possibles, que les personnes aient accès à l'eau, l'électricité et des sanitaires et des vivres. Les travailleurs sociaux du CCAS et les médiateurs du GIP BM Médiation interviennent directement auprès des personnes à la rue et dans les squats pour recenser les besoins, les relayer auprès des associations et de l'Etat.

Des titres de transport (Tickartes) et des attestations de déplacement dérogatoires sont distribués par le CCAS et les médiateurs. Les attestations sont également disponibles dans les points de contact de la Mairie (Cité Municipale, Mairies de Quartiers), et des versions traduites en plusieurs langues et en faciles à lire et à comprendre sont diffusées.

Elan d'entraide

> jeparticipe.bordeaux.fr :
une nouvelle version de la plateforme
du bénévolat

Besoin de renforts humains ou matériels pour votre association ?

Envie d'agir et de donner du temps pour les autres ?

La nouvelle version de la plateforme du bénévolat www.jeparticipe.bordeaux.fr permet d'accéder facilement aux missions de bénévolat proposées par les structures associatives. En activant l'option « Covid-19 », les bénévoles peuvent consulter tous les besoins spécifiques liés au confinement.

Pour simplifier les démarches de chacun, la plateforme s'est modernisée, à l'occasion du pic d'utilisation attendu avec le 2^{ème} confinement de l'année 2020 :

Les associations qui souhaitent proposer des missions peuvent s'inscrire très rapidement et ainsi avoir un accès illimité et gratuit à leur espace personnel. Une option « Covid » leur permet de signaler facilement les actions de solidarité liées au confinement actuel.

Plus facile d'utilisation également pour les Bordelaises et Bordelais qui souhaitent s'investir, ils ont la possibilité d'accéder et de postuler aux offres en quelques clics. Les missions proposées sont variées et régulièrement actualisées.

Informations sur: jeparticipe.bordeaux.fr ou auprès du service de la Vie Associative de Bordeaux au **05 56 10 34 07**

Nouveauté : une matinée sport handi en centre-ville

Comme le permet le décret, en plus de l'accueil des clubs handi sport et sports adaptés sur leur créneaux habituels, la Ville de Bordeaux ouvre trois de ses piscines, et le stade Chauffour.

L'ouverture est spécifiquement dédiée aux sportifs du grand public en situation de handicap (munis d'un justificatif de la maison départementale du handicap), pour leur permettre de poursuivre leurs disciplines habituelles.

Succès pour le retrait de documents dans les médiathèques

La Ville de Bordeaux a lancé le service **Bib En Clic** qui permet de commander et retirer dans toutes les bibliothèques des documents.

Le service Bib En Clic rencontre son public : près de **4 000 documents** ont été fournis par ce système depuis un peu plus d'une semaine. **1 000 personnes se sont inscrites** ou réinscrites à la bibliothèque via la plateforme en ligne.

Les numéros de téléphone pour un accompagnement personnalisé sont plébiscités.

COVID-19 **INVERSONS** **LA TENDANCE**

Contacts presse

France-Laure Pons

07 61 85 53 72

Nicolas Corne

06 20 33 00 15

Service de presse

presse@mairie-bordeaux.fr

05 56 10 20 46

twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr

